

(1)

— N° 295. —

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 AOÛT 1895.

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1896.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1896, que le Gouvernement a l'honneur de soumettre à la Législature, est substitué au projet de Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics, pour le même exercice, qui avait été déposé à la séance de la Chambre des Représentants du 28 février 1895 (*Doc. parl.*, n° 123 VII) et qui a dû être retiré par arrêté royal du 2 août 1895.

La substitution d'un projet de Budget nouveau est la conséquence, comme on l'a dit déjà dans la note préliminaire du projet de Budget pour l'exercice 1895 (*Doc. parl.*, n° 249), des arrêtés royaux du 25 mai 1895 (*Moniteur*, n° 146) et du 18 juin 1895 (*Moniteur*, n° 170) modifiant les attributions du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics et celles du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, et créant un Ministère de l'Industrie et du Travail.

Voici comment se présente le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1896 :

Les crédits affectés au service ordinaire, qui s'élèvent pour l'exercice 1895 à fr.	19,379,734	»
sont portés pour 1896 à	19,623,864	»
AUGMENTATION. . . fr.	44,130	»

Les dépenses exceptionnelles, qui figurent au Budget de 1895 pour fr.	903,397 50	
exigeront en 1896.	1,033,000	»
AUGMENTATION . . fr.	131,602 70	131,602 70

Soit sur l'ensemble du Budget de l'exercice 1896 une différence en plus de fr.	175,732 70
--	------------

qui s'explique ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 6. — *Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895. . . fr.	22,350	»
Crédit proposé pour l'exercice 1896	15,350	»
DIMINUTION. . . fr.	7,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme figure au Budget de l'exercice 1895 comme charge temporaire; il y a lieu de la supprimer au Budget de l'exercice 1896.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; subsides aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses.*

Changement de libellé :

Les mots : *sociétés et syndicats d'élevage* sont supprimés et reportés à l'article 12, qui comprend la somme nécessaire au paiement des dépenses relatives aux sociétés et syndicats d'élevage.

Afin de pouvoir payer les indemnités pour bestiaux abattus, le libellé a été complété par les mots : *frais à résulter du paiement de ces indemnités.*

ART. 12. — *Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsides aux provinces et encouragements. Subsides aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895. fr.	247,000 »
Crédit proposé pour l'exercice 1896.	547,000 »

AUGMENTATION. fr.	100,000 »
---------------------------	-----------

Dans ces dernières années, on s'est plaint souvent de l'insuffisance des encouragements accordés à l'élevage de l'espèce bovine comparativement aux avantages attribués à l'élevage du cheval.

Une nécessité sur laquelle on a surtout insisté est celle d'assurer, au moyen de l'allocation de primes, la conservation de taureaux capables de servir d'éléments améliorateurs.

D'autre part, il importe aussi d'encourager la tenue de bonnes vaches et génisses.

Le Gouvernement, après avoir pris l'avis du Conseil supérieur de l'agriculture, a élaboré et soumis aux divers conseils provinciaux, sous forme de

NOTE PRÉLIMINAIRE.

règlement, un ensemble de dispositions nouvelles dans le but de réaliser ces desiderata de l'élevage national.

Les frais d'exécution des règlements actuels s'élèvent, pour l'État, à 65,000 francs environ.

Si toutes les provinces adoptent le nouveau règlement qui leur est proposé, les dépenses s'élèveront à 225,000 francs environ pour le Trésor public, soit 160,000 francs de plus.

Cette somme ne comprend pas les primes de conservation pour taureaux, lesquelles sont consécutives à certaines primes de concours et ne peuvent être allouées que l'année qui suit la mise en vigueur des règlements nouveaux.

Eu égard à cette circonstance et au fait qu'il n'est pas probable que toutes les provinces adoptent *ne varietur* le règlement en question, on peut admettre qu'une majoration de 100,000 francs à l'article 12 du Budget de 1896, permettra au Gouvernement de faire face à toutes ses obligations.

ART. 18. — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895 fr.	66,600	»
Crédit proposé pour l'exercice 1896	71,600	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. fr.	5,000	»

Cette somme est destinée à faire face à des dépenses indispensables pour assurer la marche des services dans les écoles de Gand et de Vilvorde.

ART. 20. — *Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture.*

Changement de libellé résultant, d'une part, de la suppression depuis 1895 des cours d'agronomie pour militaires et, d'autre part, de l'institution des concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VI.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 34. — *Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1894 à 1895, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859.*

Crédit demandé : 5,000 francs.

Cette somme est sollicitée afin de couvrir les frais du concours pour le prix quinquennal des sciences médicales, de la période de 1894 à 1895, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859.

CHAPITRE VIII.

PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

ART. 36. — *Entretien des routes et des parcs publics ; entretien des plantations et frais d'expertise. Amélioration de routes, établissement de voies cyclables, construction de routes nouvelles et subsides.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895	fr. 3,755,000 »
Crédit proposé pour l'exercice 1896.	3,800,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION	fr. 45,000 »

La situation actuelle des accotements des routes de l'État ne répond plus à leur destination; par suite de l'extension qu'a prise l'usage de la bicyclette, leur amélioration s'impose.

Le coût de ces améliorations ne pouvant être prélevé sur les ressources ordinaires du Budget, déjà à peine suffisantes pour couvrir les dépenses normales, il est indispensable de majorer le crédit affecté à l'objet dont il s'agit.

Une augmentation de 150,000 francs permettra de donner une grande impulsion aux améliorations projetées.

D'autre part, le crédit de cet article peut être diminué de la somme de 85,000 francs sollicitée au Budget de l'exercice 1895 pour solder les dépenses qu'a nécessitées l'enlèvement des neiges en vue de maintenir la circulation sur les routes de l'État pendant l'hiver 1894-1895.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 38. — *Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895 fr.	675,000	»
Crédit proposé pour l'exercice 1896	825,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION fr.	150,000	»

Cette augmentation n'est qu'une partie du crédit de 174,000 francs représentant l'ancien article 40 affecté au paiement de dépenses semblables à celles qui font l'objet de l'article 38, et qu'on a jugé utile de supprimer.

ART. 40. — *Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895 fr.	40,000	»
Crédit proposé pour l'exercice 1896	28,000	»
	<hr/>	
DIMINUTION fr.	12,000	»

Cette somme a été comprise au Budget de l'exercice 1895 comme charge temporaire; il n'y a plus lieu de la maintenir pour l'exercice 1896.

ART. 41. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895 fr.	2,432,620	»
Crédit proposé pour l'exercice 1896	2,390,000	»
	<hr/>	
DIMINUTION fr.	42,620	»

Les anciens articles 41 et 42, comprenant des travaux à effectuer à des ouvrages de même nature, ont été réunis et forment le crédit actuel, fixé à la somme globale de 2,390,000 francs, en tenant compte du transfert à l'article 51 d'une somme de 10,000 francs nécessaire au paiement : 1° des traitements d'agents nouveaux, et 2° des salaires d'ouvriers auxiliaires pour la manœuvre des écluses et barrages sur les canaux et rivières.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 46. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux; boisement des dunes domaniales.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895	fr.	725,250	»
Crédit proposé pour l'exercice 1896		725,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	250	»

Les anciens articles 47 et 48, comprenant des travaux à effectuer à des ouvrages de même nature, ont été réunis et forment le crédit de l'article 46, qui a été porté à la somme globale de 725,000 francs.

ART. 51. — *Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895	fr.	1,129,850	»
Crédit proposé pour l'exercice 1896		1,144,850	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	15,000	»

Cette augmentation, transférée de l'article 41 à concurrence de 10,000 francs, est destinée à faire face :

1° A la nomination d'un éclusier à attacher à la nouvelle écluse du bassin à flot de Nieuport; d'un pontier pour le nouveau pont sur le bas Escaut, à Gendbrugge; d'un pontier au pont sur l'Escaut, à Heusden, repris par l'État, et d'un garde-rivière-barragiste sur la Senne, à Hombeek, ainsi qu'au traitement du garde-fanal au confluent de l'Escaut et du Rupel;

2° Aux salaires d'ouvriers auxiliaires pour la manœuvre des écluses et barrages sur les canaux et rivières.

CHAPITRE IX.

BEAUX-ARTS.

ART. 56. — *Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895	fr.	100,000	»
Crédit proposé pour l'exercice 1896		60,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	40,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Gouvernement ayant décidé que l'Exposition générale qui devait être organisée à Bruxelles, dans le courant de l'année 1896, serait différée d'un an, de manière à coïncider avec l'Exposition qui sera organisée dans cette ville en 1897, il convient de réduire le crédit ci-dessus d'une somme de 40,000 francs, constituant l'ensemble des ressources affectées à l'Exposition triennale.

Pour le Budget de l'exercice 1897, année où le Salon coïncidant avec l'Exposition générale exigera une intervention extraordinaire de l'État, ce crédit devra être notablement majoré.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XII.

SERVICES DIVERS.

ART. 83. — *Recensement agricole.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895 fr.	50,000	»
Crédit proposé pour l'exercice 1896	250,000	»
AUGMENTATION fr.	200,000	»

Cette augmentation permettra de poursuivre et d'achever, s'il est possible, en 1896, le recensement agricole. Il est à remarquer que les éléments à recenser cette année seront plus nombreux que ceux recueillis à l'occasion de la statistique de 1880.

ART. 85. — *Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial, à Gand.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895 fr.	95,892	54
Crédit proposé pour l'exercice 1896	125,000	»
AUGMENTATION fr.	29,107	46

La somme de 125,000 francs permettra la continuation, pendant l'année 1896, des travaux de construction des nouveaux locaux.

ART. 86. — *Acquisition de constructions environnant l'ancien château des comtes de Flandre, à Gand; restauration du monument.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895 fr.	44,212	16
Crédit proposé pour l'exercice 1896	30,000	»
DIMINUTION fr.	14,212	16

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La somme de 30,000 francs permettra à l'État de contribuer pour sa part aux expropriations et travaux de restauration du château des comtes de Flandre, à Gand.

ART. 87. — *Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour liquider le subside pour le redressement de la Montagne de la Cour, la création d'un square entre le Palais de Justice et le boulevard de Waterloo, et pour les terrains du Parc du Cinquantenaire. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II.*

Crédit demandé au Budget de l'exercice 1895 fr.	245,000	»
Crédit proposé pour l'exercice 1896	195,000	»
	50,000	»
DIMINUTION. fr.	50,000	»

Le crédit de l'exercice 1895 était de 245,000 francs. En 1895 a été payée la dernière annuité de 50,000 francs pour l'acquisition d'une partie du Parc du Cinquantenaire. C'est pour ce motif qu'on a ramené à 195,000 francs le crédit de l'article 87 qui comprend une autre catégorie d'annuités pour le Parc du Cinquantenaire.

ART. 88. — *Sambre canalisée et canaux de Liège à Anvers; travaux d'amélioration.*

Crédit demandé : 185,000 francs.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture comprenait, à l'article 95, un crédit de 85,000 francs qui était destiné à l'exécution de divers travaux d'amélioration de la Sambre canalisée et des canaux de Liège à Anvers.

A la demande de la batellerie, le Gouvernement a supprimé les chômages de la navigation qu'il avait l'intention de décréter sur les canaux de Liège à Anvers, ainsi que sur une partie de la Sambre canalisée. En conséquence, les travaux d'amélioration en vue desquels le crédit de 85,000 francs était sollicité ont été remis à l'année prochaine et le crédit a été supprimé au Budget de 1895.

Le crédit nouveau de 185,000 francs sollicité au Budget de 1896 sera affecté, à concurrence de 55,000 francs, à divers travaux d'amélioration de la Sambre, en continuation de ceux imputés sur les crédits extraordinaires antérieurs, notamment l'achèvement des travaux d'allongement de l'écluse de Châtelineau et la construction d'un quai en aval de Charleroi, le long de la gare au bois.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les 150,000 francs supplémentaires seront consacrés à la continuation des ouvrages d'amélioration des rives des canaux de Liège à Anvers, travaux rendus indispensables par le grand développement de la navigation à vapeur, ainsi qu'à l'élargissement du canal de Liège à Maestricht dans la traverse de Maestricht, travail dont le Gouvernement néerlandais vient de soumettre le projet au Gouvernement belge.

ART. 89. — *Ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Ce crédit est sollicité pour permettre la continuation des travaux de restauration en cours.

ART. 90. — *Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concerts.*

Crédit demandé : 60,000 francs.

Second crédit de 60,000 francs destiné à l'agrandissement et à la transformation des locaux affectés aux services du Conservatoire royal de musique de Gand.

ART. 91. — *Exposition triennale des beaux-arts.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Cette somme, à payer le 1^{er} juillet 1896 à la Société anonyme de Bruxelles-Exposition, représente le subside qui lui est accordé en vue de l'Exposition triennale des beaux-arts ajournée de 1896 à 1897. (Voir les indications contenues dans la Note préliminaire, page 30, du Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1895.)



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, pour l'exercice 1896, est fixé :

1° Pour le service ordinaire, à la somme de dix-neuf millions six cent vingt-trois mille huit cent soixante-quatre francs. fr. 19,623,864 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million trente-cinq mille francs. fr. 1,033,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt millions six cent cinquante-huit mille huit cent soixante-quatre francs. fr. 20,658,864 »
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Ostende, le 29 juillet 1895.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture et
des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

(12)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS
POUR L'EXERCICE 1896.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 °	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.	490,000 °	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	73,000 °	638,300 °
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires.	19,300 °	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	30,000 °	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	15,350 °	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	9,000 °	24,950 °
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études	135,000 °	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du payement de ces indemnités; subsides aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses	1,000,000 °	
10	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	146,000 °	
	A REPORTER. fr.	1,281,000 °	658,250 °

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	1,281,000 "	658,250 "
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin mensuel, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	8,000 "	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers	547,000 "	
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsidés. Location d'un matériel de concours	190,000 "	
14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Encouragements aux sociétés coopératives de crédit agricole	55,000 "	2,586,725 "
	<i>Enseignement vétérinaire.</i>		
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	101,325 "	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	50,000 "	
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	162,000 "	
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	71,600 "	
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000 "	
20	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsidés. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture	220,000 "	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
21	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	37,600 "	
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	53,200 "	
	CHAPITRE IV.		
	EAUX ET FORÊTS.		
23	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.	465,965 "	
24	Conseil supérieur des forêts. Frais divers. Stations météorologiques forestières.	4,000 "	
25	Forêts domaniales — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000 "	598,965
26	Terrains incultes; défrichement; reboisement; subsidés aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses	13,000 "	
27	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	15,000 "	
	A REPORTER. . . . fr.	"	3,843,940 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	5,845,940 »
	CHAPITRE V. LABORATOIRES D'ANALYSES.		
28	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires . . .	94,000 »	94,000 »
	CHAPITRE VI. SERVICE DE SANTÉ.		
29	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Frais des commissions pour la revision de la législation sur l'art de guérir et pour les enquêtes concernant la sérothérapie et l'alcoolisme. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Subsidés . . .	295,000 »	
30	Académie royale de médecine.	33,500 »	351,500 »
31	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1891 à 1895, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859	5,000 »	
	CHAPITRE VII. VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
52	Encouragements divers pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	3,000,000 »	
35	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers	70,000 »	3,082,000 »
34	Frais de route et de séjour de l'inspection.	10,000 »	
35	Frais de bureau et matériel de l'inspection	2,000 »	
	CHAPITRE VIII. PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
36	Entretien des routes et des parcs publics; entretien des plantations et frais d'expertise. Amélioration de routes, établissement de voies cyclables, construction de routes nouvelles et subsidés	3,800,000 »	
37	Travaux de plantations nouvelles; frais d'expertise	50,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	5,850,000 »	7,351,440 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	3,850,000 *	7,351,440 *
	SECTION 2. — Bâtiments civils.		
58	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles	825,000 *	
59	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux	75,000 *	
40	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État	28,000 *	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage, des polders et des lignes télégraphiques des voies navigables.		
41	Entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	2,500,000 *	
	<i>Plantations.</i>		
42	Plantations nouvelles	15,500 *	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>		
45	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	40,000 *	
	<i>Service des irrigations de la Campine.</i>		
44	Personnel : Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques; frais télégraphiques; transports de dépêches; réparation d'instruments; menues dépenses	18,440 *	10,399,955 *
45	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine	1,100 *	
	SECTION 4. — Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.		
46	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux; boisement des dunes domaniales	725,000 *	
	SECTION 5. — Commission des Annales des travaux publics.		
47	Frais de route et séjour	500 *	
48	Publication du recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel	7,900 *	
	SECTION 6. — Frais d'études et d'adjudications.		
49	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier	50,000 *	
	SECTION 7. — Personnel des ponts et chaussées.		
50	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,015,815 *	
	A REPORTER. fr.	9,020,055 *	17,751,395 *

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	9,029,055	17,751,305
51	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,144,850	
52	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ingénieurs des ponts et chaussées	6,000	
	SECTION 8. — Service des bâtiments civils.		
53	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et du Palais de Justice.	175,050	
54	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage et frais d'adjudication; chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses du Palais de Justice de Bruxelles	45,000	
	CHAPITRE IX.		
	BEAUX-ARTS.		
	<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
55	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés	275,000	
56	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge	60,000	
	<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
57	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	147,005	
58	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	250,000	
59	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	18,000	
60	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	3,000	
61	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000	
	A REPORTER . . . fr.	750,005	17,751,305

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE)

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	750,005 »	17,751,595 »
62	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	43,500 »	
63	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	15,400 »	
	<i>Musées royaux; musée Wiertz.</i>		
64	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance.	49,200 »	
65	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	89,510 »	
66	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel.	47,050 »	
67	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	84,200 »	
	<i>Monuments publics.</i>		
68	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	50,000 »	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
69	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	86,000 »	1,851,419 »
70	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments	100,000 »	
71	Commission royale des monuments : personnel.	13,950 »	
72	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication.	26,200 »	
75	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	5,000 »	
74	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500 »	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
75	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	164,820 »	
76	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	70,758 »	
77	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	54,526 »	
	A REPORTER. . . . fr.	1,653,419 »	19,582,814 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.		
	REPORT. . . . fr.	1,053,419 »	19,582,814 »
78	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses	167,000 »	
79	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000 »	
CHAPITRE X.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
80	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	24,950 »	24,950 »
CHAPITRE XI.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
81	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'art. 7.	15,000 »	16,100 »
82	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions.	1,100 »	
DEUXIÈME SECTION. —			
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XII.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture.</i>			
8	Recensement agricole	250,000 »	
<i>Ponts et Chaussées. — Bâtiments civils.</i>			
84	Appropriation, pour un Palais du Peuple, des halles latérales de gauche du Palais du Cinquantenaire	40,000 »	
	A REPORTER. fr.	200,000 »	19,625,864 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	290,000 »	19,623,864 »
85	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial à Gand	125,000 »	
86	Acquisition de constructions environnant l'ancien château des comtes de Flandre à Gand; restauration du monument	30,000 »	
87	Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour liquider le subside pour le redressement de la Montagne de la Cour, la création d'un square entre le Palais de Justice et le boulevard de Waterloo, et pour les terrains du Parc du Cinquantenaire. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II	195,000 »	1,035,000 »
88	Sambre canalisée et canaux de Liège à Anvers; travaux d'amélioration	185,000 »	
	<i>Beaux-arts.</i>		
89	Ruines de l'abbaye de Villers	50,000 »	
90	Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concerts	60,000 »	
91	Exposition triennale des beaux-arts.	100,000 »	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. fr.		20,658,864 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 29 juillet 1895.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1896.



BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																				
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.																																						
CHAPITRE 1^{er}																																						
ADMINISTRATION CENTRALE.																																						
<i>Personnel.</i>																																						
1	a.	Traitement du Ministre fr.																																				
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr. 248,000 »																																				
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées 216,280 »																																				
	c.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du service des beaux-arts fr. 23,720 »																																				
GRADES.																																						
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général</td> <td>1</td> <td>10,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td>5</td> <td>7,000 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division</td> <td>8</td> <td>5,500 à 6,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau</td> <td>10</td> <td>4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Commis-rédacteurs de 1^{re} et de 2^e classe</td> <td>55</td> <td>2,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre</td> <td>28</td> <td>1,400 à 2,700</td> </tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe et agents photographes</td> <td>4</td> <td>1,500 à 1,800</td> </tr> <tr> <td>Huissiers</td> <td>17</td> <td>1,400 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>Concierges</td> <td>5</td> <td>700 à 1,200</td> </tr> <tr> <td>Garçons de bureau</td> <td>10</td> <td>1,100 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuses</td> <td>12</td> <td>750 à 800</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général	1	10,000 à 12,000	Directeurs	5	7,000 à 8,000	Chefs de division	8	5,500 à 6,500	Chefs de bureau	10	4,200 à 5,000	Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	55	2,200 à 4,000	Commis d'ordre	28	1,400 à 2,700	Imprimeur-autographe et agents photographes	4	1,500 à 1,800	Huissiers	17	1,400 à 2,500	Concierges	5	700 à 1,200	Garçons de bureau	10	1,100 à 1,500	Nettoyeuses	12	750 à 800
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																				
Secrétaire général	1	10,000 à 12,000																																				
Directeurs	5	7,000 à 8,000																																				
Chefs de division	8	5,500 à 6,500																																				
Chefs de bureau	10	4,200 à 5,000																																				
Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	55	2,200 à 4,000																																				
Commis d'ordre	28	1,400 à 2,700																																				
Imprimeur-autographe et agents photographes	4	1,500 à 1,800																																				
Huissiers	17	1,400 à 2,500																																				
Concierges	5	700 à 1,200																																				
Garçons de bureau	10	1,100 à 1,500																																				
Nettoyeuses	12	750 à 800																																				
PERSONNEL TECHNIQUE.																																						
		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Directeur général</td> <td>1</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs en chef-directeurs de 1^{re} et de 2^e classe</td> <td>4</td> <td>8,000 à 9,000</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs de 2^e et de 3^e classe</td> <td>2</td> <td>2,700 à 4,000</td> </tr> </tbody> </table>	Directeur général	1	12,000	Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	4	8,000 à 9,000	Ingénieurs de 2 ^e et de 3 ^e classe	2	2,700 à 4,000																											
Directeur général	1	12,000																																				
Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	4	8,000 à 9,000																																				
Ingénieurs de 2 ^e et de 3 ^e classe	2	2,700 à 4,000																																				
<i>Matériel.</i>																																						
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 20,000 »																																				
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 19,000 »																																				
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 17,000 »																																				
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 12,000 »																																				
	e.	Menues dépenses 5,000 »																																				
A REPORTER. fr.																																						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1894	DÉPENSES de L'EXERCICE 1893.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
490,000	490,000	»	»	585,500	585,147 62	
73,000	75,000	»	»	81,500	75,055 16	
584,000	584,000	»	»	687,800	681,202 78	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Frais de déplacement.</i>
4	a.	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires : Administration centrale des ponts et chaussées fr. 11,080
	b.	Administration centrale des autres services 8,250
		<i>Honoraires des avocats.</i>
5		Honoraires des avocats du Département.
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
		CHAPITRE II.
		PENSIONS ET SECOURS.
6		Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement
7		Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
		CHAPITRE III.
		AGRICULTURE.
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route . fr. 15,900
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route 98,450
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations, frais d'études 20,650
		<i>Inspection de l'agriculture. — Détail du littéra a.</i>
		Traitement de l'inspecteur général fr. 8,000
		— d'un commis 1,800
		— d'un buissier 1,600
		Indemnités et frais de route 4,500
		TOTAL. fr. 15,900
9	a.	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité. fr. 150,000
	b.	Indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine 700,000
	c.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon 70,000
	d.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses et frais à résulter du paiement des indemnités ci-dessus 80,000
10	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin. 145,000
	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires 3,000
11		Inspection vétérinaire. — Matériel, frais de bureau, bulletin mensuel, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
384,000	384,000	»	»	687,800	681,202 78	
19,500	19,500	»	»	22,150	22,690 92	
50,000	50,000	»	»	50,000	29,505 »	
653,500	653,500	»	»	759,950	753,398 70	
15,550	22,550	»	7,000	10,800	7,747 »	
9,600	9,600	»	»	8,000	8,000 »	
24,950	51,950	»	7,000	18,800	15,747 »	
DIMINUTION. . fr.		7,000				
155,000	155,000	»	»	155,000	121,264 80	
1,000,000	1,000,000	»	»	500,000	561,468 32	
146,000	146,000	»	»	146,000	131,448 81	
8,000	8,000	»	»	8,000	7,990 83	
1,289,000	1,289,000	»	»	789,000	822,172 76	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																																																									
			REPORT. fr.																																																								
		Amélioration des races d'animaux domestiques :																																																									
12	a.	Part d'intervention de l'État dans les frais d'exécution des règlements provin- ciaux fr.	190,000 »																																																								
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc.	27,000 »																																																								
	c.	Subside à la Société nationale des éleveurs belges	20,000 »																																																								
	d.	Subside au Royal cercle équestre de Bruxelles	10,000 »																																																								
	e.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage	100,000 »																																																								
13	a.	Conseil supérieur de l'agriculture	15,000 »																																																								
	b.	Sociétés agricoles provinciales et comices agricoles	133,000 »																																																								
	c.	Subside pour un concours régional	20,000 »																																																								
	d.	Location d'un matériel de concours	20,000 »																																																								
14	a.	Subsides pour concours, expositions et congrès; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles	54,500 »																																																								
	b.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions	20,700 »																																																								
		Enseignement vétérinaire.																																																									
15		École de médecine vétérinaire de l'État. — Personnel. — Traitements de disponibilité																																																									
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur</td> <td>1</td> <td>6,500 à 7,500</td> <td>7,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td>7</td> <td>5,500 à 6,500</td> <td>42,500</td> </tr> <tr> <td>Agrégés</td> <td>3</td> <td>4,500 à 5,500</td> <td>11,500</td> </tr> <tr> <td>Assistants</td> <td>2</td> <td>3,500 à 4,500</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>Agent comptable</td> <td>1</td> <td>2,500 à 3,500</td> <td>2,500</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire de la direction, bibliothécaire</td> <td>1</td> <td>2,000 à 2,500</td> <td>2,500</td> </tr> <tr> <td>Appariteurs</td> <td>2</td> <td>1,800 à 2,500</td> <td>4,600</td> </tr> <tr> <td>Aide-préparateur de chimie</td> <td>1</td> <td>1,400 à 1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Maréchal ferrant</td> <td>1</td> <td>1,400 à 1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Palefrenier-chef</td> <td>1</td> <td>1,400 à 1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Garçons de laboratoire et jardinier</td> <td>5</td> <td>1,400 à 1,600</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>Concierge. — Gens de service et palefreniers</td> <td>7</td> <td>1,200 à 1,400</td> <td>9,500</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,925</td> </tr> </tbody> </table>			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel	CHARGES.	Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500	Professeurs	7	5,500 à 6,500	42,500	Agrégés	3	4,500 à 5,500	11,500	Assistants	2	3,500 à 4,500	6,000	Agent comptable	1	2,500 à 3,500	2,500	Secrétaire de la direction, bibliothécaire	1	2,000 à 2,500	2,500	Appariteurs	2	1,800 à 2,500	4,600	Aide-préparateur de chimie	1	1,400 à 1,600	1,600	Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,600	1,600	Palefrenier-chef	1	1,400 à 1,600	1,600	Garçons de laboratoire et jardinier	5	1,400 à 1,600	8,000	Concierge. — Gens de service et palefreniers	7	1,200 à 1,400	9,500	Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité	»	»	1,925
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel	CHARGES.																																																								
Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500																																																								
Professeurs	7	5,500 à 6,500	42,500																																																								
Agrégés	3	4,500 à 5,500	11,500																																																								
Assistants	2	3,500 à 4,500	6,000																																																								
Agent comptable	1	2,500 à 3,500	2,500																																																								
Secrétaire de la direction, bibliothécaire	1	2,000 à 2,500	2,500																																																								
Appariteurs	2	1,800 à 2,500	4,600																																																								
Aide-préparateur de chimie	1	1,400 à 1,600	1,600																																																								
Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,600	1,600																																																								
Palefrenier-chef	1	1,400 à 1,600	1,600																																																								
Garçons de laboratoire et jardinier	5	1,400 à 1,600	8,000																																																								
Concierge. — Gens de service et palefreniers	7	1,200 à 1,400	9,500																																																								
Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité	»	»	1,925																																																								
16	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État fr.	58,800 »																																																								
	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys	7,200 »																																																								
	c.	Bourses d'études	4,000 »																																																								
			À REPORTER. fr.																																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,289,000	1,289,000	»	»	789,000	822,172 76	
547,000	247,000	100,000	»	247,000	295,780 77	
190,000	190,000	»	»	180,000	149,999 78	
55,000	55,000	»	»	45,000	72,700 »	
101,525	101,525	»	»	101,325	101,099 98	
50,000	50,000	»	»	50,000	54,676 30	
2,032,325	1,932,325	100,000	»	1,412,525	1,406,420 50	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																										
		REPORT. fr.																																										
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>																																										
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :																																										
17	a.	Institut agricole fr. 93,400 »																																										
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 29,900 »																																										
	c.	École moyenne id. id. de Gand 25,500 »																																										
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy. 45,500 »																																										
		<i>Institut agricole.</i>																																										
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 20%;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="width: 20%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,000 à 6,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>5,500 à 6,500</td> <td>38,000</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>3,500 à 4,500</td> <td>14,500</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>»</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2,500 à 3,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,000 à 4,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>1,800 à 2,400</td> <td>6,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>1,200 à 1,400</td> <td>6,200</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>»</td> <td>800</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	1	5,000 à 6,000	5,000	6	5,500 à 6,500	38,000	5	3,500 à 4,500	14,500	3	»	4,500	2	2,500 à 3,500	7,000	1	3,000 à 4,000	4,000	1	2,000 à 3,000	2,000	1	2,000 à 3,000	5,000	3	1,800 à 2,400	6,200	1	1,200 à 1,800	1,800	5	1,200 à 1,400	6,200	»	»	500	1	»	800
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																										
1	5,000 à 6,000	5,000																																										
6	5,500 à 6,500	38,000																																										
5	3,500 à 4,500	14,500																																										
3	»	4,500																																										
2	2,500 à 3,500	7,000																																										
1	3,000 à 4,000	4,000																																										
1	2,000 à 3,000	2,000																																										
1	2,000 à 3,000	5,000																																										
3	1,800 à 2,400	6,200																																										
1	1,200 à 1,800	1,800																																										
5	1,200 à 1,400	6,200																																										
»	»	500																																										
1	»	800																																										
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																										
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,500 à 5,500</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>18,000</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>1,800 à 2,400</td> <td>6,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>»</td> <td>1,000</td> </tr> </tbody> </table>	1	5,500 à 5,500	4,500	8	2,000 à 3,000	18,000	3	1,800 à 2,400	6,400	1	»	1,000																														
1	5,500 à 5,500	4,500																																										
8	2,000 à 3,000	18,000																																										
3	1,800 à 2,400	6,400																																										
1	»	1,000																																										
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																										
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>3,500 à 3,500</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,300</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>780 à 1,200</td> <td>3,000</td> </tr> </tbody> </table>	1	3,500 à 3,500	5,500	5	2,000 à 3,000	12,000	1	1,200	1,500	1	1,300	1,500	3	780 à 1,200	3,000																											
1	3,500 à 3,500	5,500																																										
5	2,000 à 3,000	12,000																																										
1	1,200	1,500																																										
1	1,300	1,500																																										
3	780 à 1,200	3,000																																										
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>																																										
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,500 à 5,500</td> <td>3,500</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>2,000</td> </tr> </tbody> </table>	1	5,500 à 5,500	3,500	4	2,000 à 3,000	10,000	1	1,200 à 1,800	2,000																																	
1	5,500 à 5,500	3,500																																										
4	2,000 à 3,000	10,000																																										
1	1,200 à 1,800	2,000																																										
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :																																										
18	a.	Institut agricole fr. 27,100 »																																										
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 20,000 »																																										
	c.	École de Gand 17,500 »																																										
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 7,000 »																																										
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																										
19	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »																																										
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »																																										
		A REPORTER. fr.																																										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,052,525	1,932,325	100,000	»	1,412,325	1,496,429 59	
162,000	162,000	»	»	153,000	148,998 99	
71,600	66,600	5,000	»	66,600	64,115 06	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,925 c	
2,275,925	2,170,925	105,000	»	1,641,925	1,719,468 64	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																												
		REPORT. . . . fr.																												
20	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles fr. 149,800 »																												
	b.	Enseignement agricole dans les écoles normales 3,200 »																												
	c.	Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) 60,000 »																												
	d.	Concours entre les élèves des écoles agricoles et horticoles 7,000 »																												
21	»	<i>Jardin botanique de l'État.</i>																												
22	»	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel																												
	»	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture																												
TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																														
CHAPITRE IV.																														
EAUX ET FORÊTS.																														
23	a.	Traitements du personnel :																												
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9</td> <td>4,800 à 6,000</td> <td>49,800</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>5,600 à 4,400</td> <td>56,000</td> </tr> <tr> <td>21</td> <td>2,400 à 5,200</td> <td>56,400</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>1,500 à 2,000</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>1,000 à 1,400</td> <td>11,200</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>1,000 à 1,200</td> <td>11,100</td> </tr> <tr> <td>60</td> <td>800 à 900</td> <td>51,000</td> </tr> <tr> <td>indéterminé.</td> <td>50 à 800</td> <td>220,275</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	9	4,800 à 6,000	49,800	9	5,600 à 4,400	56,000	21	2,400 à 5,200	56,400	6	1,500 à 2,000	10,000	9	1,000 à 1,400	11,200	10	1,000 à 1,200	11,100	60	800 à 900	51,000	indéterminé.	50 à 800	220,275
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																											
	9	4,800 à 6,000	49,800																											
	9	5,600 à 4,400	56,000																											
	21	2,400 à 5,200	56,400																											
	6	1,500 à 2,000	10,000																											
	9	1,000 à 1,400	11,200																											
	10	1,000 à 1,200	11,100																											
	60	800 à 900	51,000																											
	indéterminé.	50 à 800	220,275																											
	Inspecteurs																													
	Sous-inspecteurs																													
	Gardes généraux																													
	Gardes généraux adjoints																													
	Brigadiers commis d'inspection																													
	Id. sans triage des forêts et de la pêche																													
	Id. avec id. id.																													
	Gardes des forêts et de la pêche																													
	b.	Indemnités de déplacement et de bureau des inspecteurs fr. 5,400 »																												
	c.	Id. id. id. de certains chefs de cantonnement 1,500 »																												
	d.	Id. de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 1,500 »																												
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 10,000 »																												
	f.	Indemnité à l'agent chargé du cours des gardes 600 »																												
	g.	Armement et équipement 500 »																												
	h.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpenteur 400 »																												
	i.	Dépenses diverses 290 »																												
24	a.	Conseil supérieur des forêts. — Frais divers 5,500 »																												
	b.	Stations météorologiques forestières 500 »																												
<i>Forêts domaniales.</i>																														
25	a.	Travaux de culture et d'amélioration 67,500 »																												
	b.	Construction, entretien et location de maisons 5,000 »																												
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation 25,000 »																												
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »																												
A REPORTER. . . . fr.																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896	CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,275,925	2,170,925	105,000	»	1,641,925	1,719,468 64	
220,000	220,000	»	»	220,000	204,916 55	
37,600	37,600	»	»	34,500	54,299 92	
53,200	55,200	»	»	54,700	34,698 60	
2,586,725	2,481,725	105,000	»	1,950,925	2,015,585 49	
AUGMENTATION. . fr.		105,000				
465,965	465,965	»	»	465,965	461,589 02	
4,000	4 000	»	»	2,000	»	
101,000	101,000	»	»	91,000	86,722 95	
570,965	570,965	»	»	558,965	548,511 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
26	»	Terrains incultes; défrichement; reboisement; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses
27	»	Pisciculture. — Repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
28	»	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel, dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel desdites inspections fr. 36,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 56,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. 97,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes. 15,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central 24,500 »
29	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. 6,500 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 10,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses 10,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 11,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. 3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. — Matériel et indemnités. — Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène 7,000 »
	m.	Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. 5,000 »
30	»	Académie royale de médecine
31	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1891 à 1895, institué par arrêté royal du 25 novembre 1889.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
570,965	570,965	»	»	558,965	548,511 97	
13,000	13,000	»	»	13,000	13,000 »	
15,000	15,000	»	»	15,000	19,396 19	
598,965	598,965	»	»	586,965	580,708 16	
94,000	94,000	»	»	94,000	93,676 55	
94,000	94,000	»	»	94,000	93,676 53	
293,000	293,000	»	»	274,000	285,963 25	
33,500	33,500	»	»	33,500	33,500 »	
5,000	»	5,000	»	»	»	
331,500	328,500	5,000	»	507,500	319,463 25	
AUGMENTATION . fr.		5,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE VII.					
VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.					
52	a.	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables	fr. 2,350,000 »		
	b.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	650,000 »		
	a.	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection	30,000 »		
53					
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.
		Inspecteur général	1	9,000	9,000
		Inspecteurs	2	4,000 à 7,000	13,500
		Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	4,200
		Commis	1	2,400	2,400
	b.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel pour le service particulier de l'inspection; indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers			40,000 »
54	»	Frais de route et de séjour de l'inspection			
55	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection			
TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . fr.					
CHAPITRE VIII.					
PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.					
PREMIÈRE SECTION.					
PONTS ET CHAUSSÉES.					
	a.	Entretien ordinaire des routes.	fr. 3,100,000 »		
	b.	Établissement de voies cyclables	130,000 »		
	c.	Entretien des plantations	65,000 »		
	d.	Entretien des parcs publics et des squares	35,000 »		
56	e.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux alignements; travaux d'amélioration, reconstruction d'ouvrages d'art, etc.	275,000 »		
	f.	Travaux de construction et de rectification de routes; allocation de subsides	195,000 »		
57	»	Plantations nouvelles			
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . .					
DEUXIÈME SECTION.					
BÂTIMENTS CIVILS.					
58	a.	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles, établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc.	fr. 731,440 »		
	b.	Loyers	78,560 »		
	c.	Établissement et entretien de squares	15,000 »		
39	»	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux			
40	»	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État			
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,000,000	3,000,000	»	»	2,000,000	2,000,000	»
70,000	70,000	»	»	70,000	65,711 12	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,994 10	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,017 90	
3,082,000	3,082,000	»	»	2,082,000	2,076,725 12	
5,800,000	5,755,000	45,000	»	5,670,000	5,658,064 89	
50,000	50,000	»	»	50,000	44,806 96	
5,850,000	5,805,000	45,000	»	5,720,000	5,702,871 85	
AUGMENTATION. . fr.		45,000				
825,000	675,000	»	24,000	675,000	646,467 57	
	174,000			174,000	141,480 60	
75,000	75,000	»	»	90,000	76,795 59	
28,000	40,000	»	12,000	28,000	19,900 74	
928,000	964,000	»	36,000	967,000	884,644 50	
DIMINUTION . fr.		36,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉR. des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
TROISIÈME SECTION.			
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BAGS ET BATEAUX DE PASSAGE, DES FOLDERS ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.			
<i>1^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.</i>			
BASSIN DE LA MEUSE.			
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg.	fr. 386,000 »
b.		Sambre	184,000 »
c.		Rivière et canal de l'Ourthe.	60,000 »
d.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	153,600 »
e.		— de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé	116,000 »
f.		— de Maestricht à Bois-le-Duc.	65,000 »
g.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut.	174,680 »
h.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	8,000 »
i.		— — vers Hasselt	50,000 »
j.		— — vers Turnhout	20,000 »
k.		— de Turnhout à Anvers, par S ^t -Job-in-'t Goor.	40,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.			
l.		Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale et d'Anvers	184,600 »
m.		Haine	3,000 »
n.		Lys	60,170 »
o.		Dendre	4,500 »
p.		Durme	5,500 »
q.		Rupel.	14,000 »
r.		Nèthe inférieure et Grande-Nèthe	13,500 »
s.		Petite-Nèthe canalisée	20,000 »
t.		Dyle et Demer	28,500 »
u.		Senne.	4,800 »
v.		Canal du Centre	33,000 »
w.		— de Mons à Condé	17,000 »
x.		— de Pommerœul à Antoing	27,000 »
y.		— de Bossuyt à Courtrai	85,000 »
z.		— de la Lys à l'Yperlée	1,650 »
a'		— de Roulers à la Lys	15,000 »
b'		— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst	69,000 »
c'		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges.	7,000 »
d'		— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand	111,000 »
e'		— de Plasschendaele à Nieuport	11,500 »
f'		— de Selzaete à la mer du Nord	58,000 »
g'		— de Gand à Terneuzen	97,500 »
h'		Canaux le Moervaert et la Zuidleede	6,200 »
BASSIN DE L'YSER.			
i'		Yser	16,000 »
j'		Canal de Loo.	7,500 »
k'		— d'Ypres	8,120 »
l'		— de Nieuport, par Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : Langeleed	10,000 »
DIVERS.			
m'		Barrage de la Gileppe.	1,000 »
n'		Lignes télégraphiques	25,000 »
o'		Service hydrographique	12,200 »
			A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFERENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,390,000	{ 2,195,020 237,600 }	,	42,620	{ 2,182,820 237,600 }	2,142,068 29 173,753 72	
2,390,000	2,432,620	"	42,620	2,420,420	2,315,802 01	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			REPORT. . . . fr.
		<i>2° Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>	
		BASSIN DE LA MEUSE.	
	a.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg fr.	75,000 »
	b.	Sambre	46,000 »
	c.	Rivière et canal de l'Ourthe	5,000 »
	d.	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	5,000 »
	e.	— de Liège à Maestricht et embranchements vers la Meuse, à Visé	5,000 »
	f.	— de Maestricht à Bois-le-Duc.	6,000 »
	g.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	8,000 »
	h.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	3,000 »
	i.	— — vers Hasselt.	10,000 »
		BASSIN DE L'ESCAUT.	
41 (suite).	j.	Escaut, dans les provinces de Hainaut et de la Flandre orientale	58,000 »
	k.	Haine.	2,000 »
	l.	Lys	4,000 »
	m.	Dyle et Demer	4,000 »
	n.	Canal du Centre	4,000 »
	o.	— de Mons à Condé	5,000 »
	p.	— de Pommerœul à Antoing	5,000 »
	q.	— de Bossuyt à Courtrai	5,000 »
	r.	— de Roulers à la Lys	3,000 »
	s.	— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst.	2,000 »
	t.	— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand	2,000 »
	u.	— de Gand à Terneuzen	5,500 »
			A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,590,000	2,452,620	»	42,620	2,420,420	2,315,802 01	
2,590,000	2,452,620	»	42,620	2,420,420	2,315,802 01	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.														
		REPORT. . . . fr.														
		<i>Plantations.</i>														
42	»	Plantations nouvelles fr.														
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>														
43	»	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances														
		<i>Service des irrigations de la Campine.</i>														
44	»	Personnel : Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques; frais télégraphiques; transports de dépêches; réparation d'instruments; menues dépenses.														
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Ingénieur</td> <td style="text-align: center;">1 4,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Aide-temporaire (Bureau)</td> <td style="text-align: center;">1 1,200</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Chef-irrigateur</td> <td style="text-align: center;">1 2,200</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Irrigateurs</td> <td style="text-align: center;">3 1,100 à 1,600</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Garde-canal</td> <td style="text-align: center;">1 450</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Irrigateur auxiliaire</td> <td style="text-align: center;">1 400</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	Ingénieur	1 4,500	Aide-temporaire (Bureau)	1 1,200	Chef-irrigateur	1 2,200	Irrigateurs	3 1,100 à 1,600	Garde-canal	1 450	Irrigateur auxiliaire	1 400
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.															
Ingénieur	1 4,500															
Aide-temporaire (Bureau)	1 1,200															
Chef-irrigateur	1 2,200															
Irrigateurs	3 1,100 à 1,600															
Garde-canal	1 450															
Irrigateur auxiliaire	1 400															
45	»	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine														
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . fr.														
		QUATRIÈME SECTION.														
		PORTS, CÔTES, DUNES, PHARES ET FANAUX.														
		<i>1^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>														
	a.	Port d'Ostende fr. 257,000 »														
	b.	Port de Nieuport 144,000 »														
	c.	Port de Blankenberghe 70,000 »														
	d.	Côtes 215,000 »														
46	e.	Phares et fanaux 7,880 »														
	f.	Service de l'hydrographie 6,120 »														
		A REPORTER. . . . fr.														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894	DÉPENSES de L'EXERCICE 1893.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,590,000	2,452,620	»	42,620	2,420,420	2,315,802 01	
13,500	13,500	»	»	13,500	12,580 26	
40,000	40,000	»	»	40,000	57,971 42	
18,440	18,440	»	»	18,440	17,148 24	
1,100	1,100	»	»	1,100	954 50	
2,463,040	2,505,660	»	42,620	2,493,460	2,384,456 45	
DIMINUTION. . . fr.		42,620				
725,000	697,250 28,000	»	250	691,130 28,000	670,131 80 26,608 17	
725,000	725,250	»	250	719,130	696,759 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. fr.	
		2° Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux. — Boisement des dunes domaniales.	
a.		Côtes fr.	20,000 »
b.		Phares et fanaux	500 »
c.		Boisement des dunes domaniales	7,500 »
		TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.	
		CINQUIÈME SECTION.	
		COMMISSION DES ANNALES DES TRAVAUX PUBLICS.	
47	»	Frais de route et de séjour	
48	»	Publication du recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel	
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.	
		SIXIÈME SECTION.	
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.	
49	»	Études de projets; frais de levés de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier	
		TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.	
		SEPTIÈME SECTION.	
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.	
50	»	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	
		GRADES.	TRAITEMENTS.
		CADRES	
		réglemen- taires.	effectifs.
		<i>Ponts et chaussées.</i>	
		Inspecteur général	10,500
		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe	8,500 à 9,000
		Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe	7,500 à 8,000
		Ingénieur principal de 1 ^{re} classe	6,500 - 7,000
		Id. de 2 ^e classe	5,500 - 6,000
		Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000
		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000
		Id. de 3 ^e classe	2,700 - 3,100
		Conducteur principal de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,500
		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000
		Conducteur de 1 ^{re} classe	2,900 - 3,200
		Id. de 2 ^e classe	2,300 - 2,600
		Id. de 3 ^e classe	1,800 - 2,000
		<i>Service de Phydrographie.</i>	
		Ingénieur en chef	6,000
		Ingénieur de 3 ^e classe	3,500
		A REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
725,000	725,250	»	250	719,130	696,759 97	
725,000	725,250	»	250	719,130	696,759 97	
DIMINUTION. . . fr.		250				
300	300	»	»	300	28 40	
7,900	7,900	»	»	7,900	7,822 62	
8,200	8,200	»	»	8,200	7,851 02	
39,000	39,000	»	»	39,000	43,956 54	
39,000	39,000	»	»	39,000	43,956 54	
1,015,815	1,015,815	»	»	1,045,150	1,041,511 33	
1,015,815	1,015,815	»	»	1,045,150	1,041,511 33	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taires.	effectifs.		
					REPORT. fr.	
51		Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen.				
<i>Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.</i>						
		Chefs de bureau	5,800-4,150-4,500	11	8	
		Commis-chefs	2,800-3,150-3,500	18	15	dont 3 faisant fonctions de chef de bureau, dont 1 à 5,800 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 2 payés sur ressources extraordinaires.
		Commis-dessinateurs de 1 ^{re} classe	3,100-2,800-2,500	21	21	dont 2 à 3,410 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 12 payés sur ressources extraordinaires
		Id. de 2 ^e classe.	2,300-2,000-1,800			
		Commis de 1 ^{re} classe	2,200 - 2,500	78	83	dont 10 à 2,800 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 19 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. de 2 ^e classe.	1,650 - 2,000			
		Id. de 3 ^e classe.	1,200 - 1,400			
		Surveillants de 1 ^{re} classe	3,100-2,800-2,500	30	29	
		Id. de 2 ^e classe	2,300-2,000-1,800			
		Id. provisoires	650 - 1,524			
		Messagers.	1,200 - 1,400	11	11	dont 5 à 1,540 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		Aides temporaires au service des bureaux des ingénieurs	fr. 5 50 par jour à 190 fr. p. mois	"	64	dont 23 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. temporaires au service des études et de la surveillance des travaux	fr 5 00 par jour à 150 fr. p. mois.	"	50	dont 27 payés idem
		Gardiens de monuments	1 fr. p. jour.	"	2	
<i>Personnel des voies navigables.</i>						
		Sergents d'eau.	1,150 à 1,500	"	11	
		Gardes-rivière	900 à 1,300	"	33	
		Gardes-canal.	450 à 1,600	"	37	
		Garde-canal-pontier.	825	"	1	
					A REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1893	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,015,815	1,015,815	»	»	1,045,150	1,041,511 33	
1,144,850	1,129,850	15,000	»	1,140,000	1,129,297 05	
2,160,665	2,145,665	15,000	»	2,185,150	2,170,808 58	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				réglemen- taires.	effectifs.	
REPORT. fr.						
<i>Personnel des voies navigables (suite).</i>						
		Chef-garde-dunes	1,500	"	1	
		Gardes-dunes	775 à 1,000	"	7	
		Garde-souterrain	900	"	1	
		Cantonniers maritimes	900	"	2	
		Gardien de barrage	1,000	"	1	
		Chefs-éclusiers	1,550 à 2,200	"	2	
		Eclusiers-receveurs	450 à 1,600	"	68	
		Eclusier-receveur principal	725	"	1	
		Eclusiers-contrôleurs	825 à 1,100	"	11	
		Eclusiers-barragistes	900 à 1,100	"	8	
		Eclusiers-barragistes-receveurs	1,100	"	5	
		Eclusiers-gar des-rivière	900 à 1,200	"	2	
		Eclusiers-machinistes	900 à 1,200	"	2	
		Eclusier-garde-canal	1,400	"	1	
		Eclusier-pontier	775	"	1	
		Eclusiers	60 à 1,600 frs par an.	"	140	
		Chefs-aides-éclusiers	1,000 - 1,100	"	4	
		Aide-éclusier-receveur	1,000	"	1	
		Aides-éclusiers-chauffeurs	900	"	2	
		Aide-éclusier-mécanicien	1,000	"	1	
		Aide-éclusier-garde-déversoir	1,100	"	1	
		Aides-éclusiers	725 à 1,020	"	110	
		Chef-pontier	1,400	"	1	
		Pontier-garde-rivière	950	"	1	
		Pontiers-receveurs	675 à 900	"	7	
		Pontier-receveur-contrôleur	775	"	1	
		Pontiers-contrôleurs	725 à 775	"	6	
		Pontiers	fr. 0 50 par jour à 1,200	"	180	
		Aides-pontiers	624 à 775	"	11	
		Machiniste-éclusier-receveur	1,400	"	1	
		Machinistes	1,300 à 1,500	"	2	
		Aides-machinistes	1,100 à 1,200	"	4	
		Gardes-déversoir	725 à 875	"	24	
		Jaugeur	350	"	1	
		Timonier-chef-plongeur-garde-rivière	1,600	"	1	
		Machiniste-mécanicien	1,650	"	1	
		Passeurs d'eau	100 à 750	"	5	
		Chauffeurs	75 à 79,50 p. mois.	"	2	
<i>Service de l'hydrographie.</i>						
		Commis de 1 ^{re} classe	3,100	"	1	
		Maitre d'équipage	1,700	"	1	
		Second	1,650	"	1	
52	"	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ingénieurs des ponts et chaussées				
TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,160,665	2,145,665	15,000	»	2,183,150	2,170,808 58	
6,000	6,000	»	»	8,000	3,307 60	
2,166,665	2,151,665	15,000	»	2,193,150	2,174,116 98	
AUGMENTATION. . fr.		15,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
HUITIÈME SECTION.					
SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.					
53		Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents, ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles; frais d'habillement des gardiens des monuments et du Palais de Justice			
		GRANDES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- taires. affectifs.	Observations.
		Architecte en chef	7,000 7,500 8,000	1 1	
		Architectes principaux	5,500 6,000 6,500	2 2	
		Architectes	de 1 ^{re} classe 4,000 4,500 5,000 de 2 ^e — 2,500 3,000 3,500	6 5	
		Surveillants	de 1 ^{re} classe 2,500 2,800 3,100 de 2 ^e — 1,800 2,000 2,500	8 7	Dont 2 conducteurs, 1 à 4,000 et 1 à 3,700.
		Chef de bureau	3,800 4,150 4,500	1 1	
		Commis-chef	2,800 3,150 3,500	1 1	
		Commis dessinateurs	de 1 ^{re} classe 2,500 2,800 3,100 de 2 ^e — 1,800 2,000 2,500	9 8	Dont 1 à 3,410, à raison de 6 an. de jous. du même trait.
		Commis	de 1 ^{re} classe 2,200 2,500 de 2 ^e — 1,650 2,000 de 3 ^e — 1,200 1,400	8 8	Dont 1 à 2,800 à raison de 6 an. de jous. du même trait. A 1,540 à raison de 6 an. id.
		Messenger	1,200 1,400	1 1	
		Jardinier	1,100 2,000	1 1	
		Gardiens de monuments	500 à 1,200	7 6	
		Aides temporaires	3 fr. par jour à 250 fr. par mois.	30	Dont 25 payés sur ressources extraordinaires.
		Chef-mécanicien du Palais de Justice	2,100	1	
		Mécanicien id.	1,700	1	
		Concierges	1,200 à 1,400	3	
		Chef-gardien	1,200	1	
		Gardiens	1,000	10	
		Nettoyeuses	650	12	
		Nettoyeur et nettoyeuses provisoires	fr. 54 17 par mois à fr. 2 50 par jour.	8	
		Chauffeurs provisoires	100 à 110 fr. par mois.	2	
		Manœuvres	85 fr. par mois.	3	
		Ouvrier mécanicien	120 fr. par mois.	1	
		Boute-feu provisoire	100 fr. par mois.	1	
		Ouvrier chauffeur	fr. 4 50 par jour.	1	
		Cantonniers à l'essai	112 fr. par mois.	5	Payés sur l'article 49.
54		Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage et frais d'adjudication; chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles.			
TOTAL DE LA HUITIÈME SECTION. . . fr.					
Récapitulation du chapitre VIII.					
1 ^{re}	SECTION				
2 ^e	—				
3 ^e	—				
4 ^e	—				
5 ^e	—				
6 ^e	—				
7 ^e	—				
8 ^e	—				
TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
175,050	175,050	»	»	175,050	172,775 56	
45,000	45,000	»	»	45,000	40,927 94	
220,050	220,050	»	»	220,050	215,705 50	
5,850,000	5,805,000	45,000	»	5,720,000	5,702,871 85	
928,000	964,000	»	56,000	967,000	884,644 50	
2,465,040	2,505,660	»	42,620	2,495,460	2,584,450 43	
725,000	725,250	»	250	719,150	696,759 97	
8,200	8,200	»	»	8,200	7,851 02	
59,000	59,000	»	»	59,000	45,956 54	
2,166,665	2,151,665	15,000	»	2,195,150	2,174,115 98	
220,050	220,050	»	»	220,050	215,705 50	
10,599,955	10,418,825	60,000	78,870	10,359,990	10,108,530 79	
DIMINUTION. . fr.		18,870				

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
55	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés. 9,000 »
56	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge. fr.
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
57	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.
58	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.
59	»	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
60	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.
61	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études.
62	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 25,500 »
63	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.
A REPORTER. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
275,000	275,000	»	»	350,250	344,014 11	
60,000	100,000	»	40,000	40,000	39,967 56	
147,005	147,005	»	»			
230,000	250,000	»	»			
18,000	18,000	»	»			
3,000	5,000	»	»	462,405	407,114 44	
17,000	17,000	»	»			
43,500	43,500	»	»			
15,400	15,400	»	»			
808,905	848,905	»	40,000	852,655	791,096 11	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
64	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 42,700 »
	b.	Musée Wiertz. — Traitement du conservateur et frais de surveillance 6,500 »
65	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus 85,360 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »
66	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel
67	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses.
		<i>Monuments publics.</i>
68	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
69	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 74,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique. 12,000 »
70	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments
71	»	Commission royale des monuments : personnel
	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres de cette Commission 6,200 »
72	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 11,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
808,905	848,905	»	40,000	852,655	791,096 11	
49,200	49,200	»	»	44,900	44,789 52	
	»	»	»	8,850	8,849 96	
89,510	89,510	»	»	84,760	78,165 29	
47,050	47,050	»	»	45,650	45,650 »	
84,200	84,200	»	»	64,200	65,199 86	
50,000	50,000	»	»	75,000	17,375 »	
86,000	86,000	»	»	86,000	85,912 86	
100,000	100,000	»	»	100,000	100,000 »	
15,950	15,950	»	»	15,950	12,949 80	
20,200	20,200	»	»	20,200	17,191 16	
1,548,815	1,588,815	»	40,000	1,596,165	1,265,179 56	

BUDGET DE L'EXECICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
75	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission
74	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses . . .
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
75	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique
76	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.
77	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses fr. 104,000 »
78	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique 13,000 »
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses 50,000 »
79	a.	Inspection des écoles de musique 9,000 »
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales. 2,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
		CHAPITRE X.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
80	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
81	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
82	»	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Baufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,348,815	1,388,815	»	40,000	1,396,165	1,265,179 56	
3,000	3,000	»	»	3,000	1,538 20	
2,500	2,500	»	»	2,500	6,975 38	
164,820	164,820	»	»	164,820	164,820 »	
79,758	79,758	»	»	79,758	79,758 »	
54,526	54,526	»	»	54,526	54,526 »	
167,000	167,000	»	»	178,000	172,998 54	
11,000	11,000	»	»	»	»	
1,851,419	1,871,419	»	40,000	1,878,769	1,743,595 48	
DIMINUTION. . fr.		40,000				
24,950	24,950	»	»	26,723	20,385 41	
24,950	24,950	»	»	26,723	20,583 41	
15,000	15,000	»	»	18,000	14,552 85	
1,100	1,100	»	»	1,100	950 »	
16,100	16,100	»	»	19,100	15,502 85	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XII.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture.</i>		
83	»	Recensement agricole
<i>Ponts et Chaussées. — Bâtiments civils.</i>		
84	»	Appropriation, pour un Palais du Peuple, des halles latérales de gauche du Palais du Cinquante-naire
»	»	Palais de la Nation. — Reconstruction après l'incendie de 1885
»	»	Installation au Musée commercial d'un atelier de photographie pour l'Administration des Chemins de fer
85	»	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial à Gand
»	»	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial à Hasselt et construction d'un laboratoire de l'Etat
86	»	Acquisition de constructions environnant l'ancien château des comtes de Flandre à Gand; restauration du monument.
87	»	Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour liquider le subside pour le redressement de la Montagne de la Cour, la création d'un square entre le Palais de Justice et le Boulevard de Waterloo, et pour les terrains du Parc du Cinquante-naire. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II
88	»	Sambre canalisée et canaux de Liège à Anvers. — Travaux d'amélioration
»	»	Côtes. — Travaux d'amélioration
»	»	Beaux-Arts. — Acquisitions et commandes artistiques
»	»	» Acquisitions d'estampes
»	»	» Musées Royaux du Parc du Cinquante-naire. — Matériel
89	»	» Ruines de l'abbaye de Villers
90	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concerts
91	»	Exposition triennale des beaux-arts
TOTAL DU CHAPITRE XII. . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
250,000 »	50,000 »	200,000 »	»	»	»	
40,000 »	40,000 »	»	»	»	»	
»	20,000 »	»	20,000 »	»	»	
»	3,000 »	»	3,000 »	»	»	
125,000 »	95,892 54	29,107 46	»	»	»	
»	90,292 60	»	90,292 60	»	»	
30,000 »	44,212 16	»	14,212 16	»	»	
195,000 »	245,000 »	»	50,000 »	»	»	
185,000 »	»	185,000 »	»	»	»	
»	50,000 »	»	50,000 »	»	»	
»	125,000 »	»	125,000 »	»	»	
»	10,000 »	»	10,000 »	»	»	
»	20,000 »	»	20,000 »	»	»	
50,000 »	50,000 »	»	»	»	»	
60,000 »	60,000 »	»	»	»	»	
100,000 »	»	100,000 »	»	»	»	
1,035,000 »	903,597 30	514,107 46	582,504 76	»	»	
AUGMENTATION. . fr.		151,602 70				

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.	
I.	Administration centrale
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Service de santé
VII.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique.
VIII.	Ponts et chaussées
IX.	Beaux-Arts
X.	Traitements de disponibilité
XI.	Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XII.	Services divers
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
653,500	653,500	»	»	759,930	753,398 70	
24,950	31,950	»	7,000	18,800	13,747 »	
2,586,725	2,481,725	105,000	»	1,930,925	2,013,583 49	
598,965	598,965	»	»	586,965	580,708 16	
94,000	94,000	»	»	94,000	93,676 53	
551,500	526,500	5,000	»	307,500	319,463 25	
5,082,000	3,082,000	»	»	2,082,000	2,076,725 12	
10,599,955	10,418,825	»	18,870	10,359,990	10,108,359 79	
1,851,419	1,871,419	»	40,000	1,878,769	1,745,595 48	
24,950	24,950	»	»	26,725	20,385 41	
16,100	16,100	»	»	19,100	15,502 85	
1,055,000	903,397 50	151,602 70	»	»	»	
20,658,864	20,483,131 30	241,602 70	65,870	18,064,722	17,720,921 76	
AUGMENTATION. . fr.		175,752 70				